

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 03 JUIN 2020 À 20 H.

L'an deux mille vingt, le trois du mois de juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Marie-de-Cuines, se sont réunis, à huis clos, en séance ordinaire, à la salle polyvalente de Sainte Marie, comme autorisé suite à la situation sanitaire actuelle, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur le Maire, Philippe GIRARD.

Nombre de Conseillers en exercice : 15

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux 15 :

BELHADDAD Abdelhamid, BORDON Gérard, BOZON-VAILLE Françoise, CORONEL Célia, DA SILVA Emmanuel, DELEGLISE Christian, GIRARD Philippe, GROS Bernard, LAPERROUSE Madeleine, LEMAITRE Christophe, MARTIN-COCHER Olivier, MORVAN Yves, ROSTAING Laurence, SCHNEIDER Laëtitia, SORNET Emilie.

Secrétaire de séance :

Madeleine LAPERROUSE

Monsieur le Maire rappelle que la délocalisation du Conseil Municipal, sa tenue à huis clos, le port de masque ainsi que la distanciation reste maintenue en raison de la situation sanitaire.

Il propose aux élus la transmission dématérialisée des convocations du Conseil Municipal.

VOTE : 15 pour

Le compte rendu de la séance du mardi 26 mai 2020 est approuvé.

Ordre du jour :

I. DELEGATION DE FONCTIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES :

Tous les Adjointes, sont Officiers d'Etat Civil et autorisés à l'ordonnancement des dépenses et à l'émission des recettes.

- Délégations de fonctions au Premier Adjoint, Monsieur Gérard BORDON :
 - Budgets et Finances
 - Gestion du personnel
 - Gestion du matériel technique

- Urbanisme
- Réseaux gaz et réseaux secs
- Sécurité et Risques majeurs

- Délégations de fonctions au deuxième Adjoint, Madame Madeleine LAPERROUSE :
 - Cadre de vie
 - Relationnel
 - CCAS

- Délégations de fonctions au troisième adjoint, Monsieur Abdelhamid BELHADDAD :
 - Voirie et Patrimoine communal
 - Equipements sportifs et loisirs

- Délégations de fonctions au Quatrième Adjoint, Conseiller Délégué Monsieur Christian DELEGLISE :
 - Eaux et Forêt
 - Défense incendie
 - Chaufferie bois et Bois de chauffage

- Délégations de fonctions au Conseiller Délégué Madame Françoise BOZON-VAILLE :
 - Vie scolaire - Education
 - Citoyenneté

- Délégations de fonctions au Conseiller Délégué Monsieur Bernard GROS :
 - Assainissement et déchets
 - Cours d'eau
 - Agriculture et pâturages
 - AFP

VOTE : 15 pour

II. INDEMNITES DU MAIRE.

Monsieur le Maire explique la formule de calcul de l'indemnité des élus.

Cette indemnité est calculée à partir du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale multiplié par l'indice majoré multiplié par le taux maximal en % de l'indice brut terminal :
 $4,686025 \times 830 \times 31\%$ pour une indemnité mensuelle de 1 205.71€

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une valorisation du pourcentage de l'indemnité des élus des Collectivité Territoriales a été revalorisée par Décret le 27 décembre 2019, et il précise qu'il ne souhaite pas s'octroyer cette majoration. Il décide d'en faire bénéficier les Adjoints et Conseillers Délégués.

VOTE : 12 pour

3 abstentions : Gérard BORDON – Yves MORVAN – Bernard GROS

III. INDEMNITES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Le calcul des indemnités, des Adjointes et des Conseillers Délégués après répartition de la majoration de l'indemnité du Maire, s'effectue selon ces formules :

Adjoints : $4.686025 \times 830 \times 11.57\%$ pour une indemnité mensuelle de 450 €

Conseillers Délégués : $4.686025 \times 830 \times 5.785$ pour une indemnité mensuelle de 225 €

VOTE : 15 pour

IV. COMMISSIONS COMMUNALES.

Monsieur Le Maire explique l'objet des commissions Municipales, et insiste sur l'importance du rôle des membres de ces commissions. Ils sont décisionnaires sur de nombreux sujets. Le Maire précise que, pour la majorité des Commissions, elles sont composées en plus des élus, de quelques membres extérieurs au Conseil Municipal.

Concernant la Commission FINANCE ET BUDGET, elle est composée du Maire des Adjointes et des Conseillers Délégués, de conseillers, mais pas de membres extérieurs.

COMMISSION FINANCES ET BUDGETS :

8 membres élus :	Philippe GIRARD (Resp)	Gérard BORDON
	Madeleine LAPERROUSE	Abdelhamid BELHADDAD
	Christian DELEGLISE	Françoise BOZON-VIAILLE
	Bernard GROS	Yves MORVAN

Monsieur Le Maire donne la parole aux Adjointes et Conseillers Délégués, responsables de ces commissions. Ceux-ci présentent et développent les intitulés de leurs commissions, et les Conseillers sont invités à choisir les commissions dans lesquelles ils souhaitent siéger.

COMMISSION CADRE DE VIE :

3 membres élus :	Madeleine LAPERROUSE (Resp)	Laurence ROSTAING
	Emilie SORNET	

RELATIONNEL :

4 membres élus :	Madeleine LAPERROUSE (Resp)	Célia CORONEL
	Laetitia SCHNEIDER	Philippe GIRARD

Les commissions Plan Local d'Urbanisme (PLU), Plan Communal de Sauvegarde (PCS), des Impôts Directs, Electorale, et Appel d'Offres seront mises en place ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe de réunions à venir:

- Jeudi 11 juin à 20 heures, la lecture d'un budget communal sera expliquée aux nouveaux membres du Conseil Municipal.
- Une présentation du programme ONF;
- Une présentation de l'intercommunalité;
- Une rencontre Elus / Personnel

Une réunion organisée par la 4C concernant le projet de fabrication d'une nouvelle amine par l'usine ARKHEMA aura lieu mardi 16 juin à 14 heures 30. Les élus intéressés peuvent s'inscrire auprès de la Mairie.

Christian DELEGLISE informe que jeudi 04 juin 2020 débute une campagne de coupe de bois énergie sur des propriétés de particuliers. Cela concerne du bois scolyte ainsi que des chablis. Le programme concerne 800 m³ de bois et nettoiera considérablement la forêt.

Il précise que concernant le coût de l'exploitation des chablis sur l'ensemble de la forêt communale, un dossier de demande d'aide financière à hauteur de 10 500 € a été déposé auprès du Conseil Départemental.

Il informe également que l'ONF est intervenu afin d'effectuer un nettoyage à l'intérieur du périmètre des abords de la source du Solliet.

En réponse à la question d'un citoyen, il est précisé qu'un laboratoire effectue des analyses d'eau très régulières et inopinées sur divers sites de la commune.

Abdel BELHADDAD fait part de l'intervention de l'entreprise JAMEN semaine 25, afin de consolider un mur du cimetière. Un devis de 5 280 € a été signé.

Françoise BOZON-VIAILLE rapporte que Madame DAMINATO a de plus en plus de demandes de parents pour le retour des enfants à l'école. Dans l'éventualité où des enfants de petite et moyenne sections seraient accueillis, il conviendrait de réviser le protocole de nettoyage pour les salles de repos.

En dépit de la règle éditée par la Région, des parents ou autre adultes responsables n'accompagnent pas leurs enfants au bus scolaire, et ne sont pas là pour les accueillir au retour. Le SPM va être contacté pour nous préciser les démarches à suivre concernant ce non - respect du protocole établi par la Région AURA.

La réunion s'achève à 22 heures 45